

A MONSIEUR LE SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE
ST. SULPICE ET AUX MEMBRES DE SON CONSEIL.

Le " BUREAU D'ADMINISTRATION " du Syndicat financier de l'Université Laval à Montréal a l'honneur de vous soumettre le présent mémoire avec la confiance que les conclusions en seront favorablement accueillies.

La question est d'une bien grande importance pour le Séminaire de St. Sulpice et pour l'Eglise de Montréal tout entière et cependant nous pensons que vous nous saurez gré de la présenter avec toute la simplicité possible.

La Communauté de St. Sulpice a toujours compris et comprend encore mieux que nous, sans doute, la valeur et l'importance de l'éducation religieuse proportionnée à l'état des sociétés. Ce fut l'objet de la fondation du Séminaire et de son établissement dans notre pays, et jusqu'à ce jour il a poursuivi ce but avec un succès admirable. Par ses soins, son dévouement et ses libéralités, Montréal a toujours tenu sous ce rapport un rang distingué dans la colonie.

Outre les institutions religieuses de femmes qu'il n'a cessé de diriger depuis leur origine, le Séminaire de St. Sulpice fit naître, quand le besoin s'en fit sentir, les petites Ecoles dont l'enseignement progressif a suivi le mouvement et les besoins de la population. Le grand Collège de Montréal est venu à son heure et a fourni au clergé, à la magistrature et à la politique un contingent remarquable d'hommes instruits. Plus récemment